

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le Samedi 30 et dimanche 31 octobre 2021</li> </ul>	<b>Challenge 4N</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ St André</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ catégories : Dames &amp; Messieurs TC</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ plage d'engagement sur Extranat : J-8 à J-3</li> <li>○ publication des engagés : J-2</li> </ul>		

**Type de compétition :** Compétition d'animation

**Gestion informatique :** gérée par l'organisateur.

**Intégration des résultats sur Extranat :** gérée par l'organisateur.

**Ouverture de la compétition :** strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN

**Date et horaire de la réunion d'organisation** (le cas échéant) : jour J pendant le temps d'évacuation du bassin, 10 minutes avant le départ de la première épreuve.

**Équipements :** bassin de 25m ; 8 couloirs

**Médical et sécurité :** la présence d'un médecin (équipé) est recommandée ... déclaration de la manifestation auprès des institutions concernées (Gendarmerie ou Police, SAMU et Pompiers)

### **Détail des épreuves :**

Épreuves obligatoires

- Nage libre : 100m
- Dos : 100m
- Brasse : 100m
- Papillon : 100m
- 4 nages : 200m

*Épreuves complémentaires au choix de l'organisateur*

- Nage libre : 50m, 200m, 400m, 800m (Dames), 1500m (Messieurs)
- Dos : 50m, 200m
- Brasse : 50m, 200m
- Papillon : 50m, 200m
- 4 nages : 100m, 400m

Toutes les épreuves sont disputées classement au temps

**Programme et horaires :** à déterminer par l'organisateur sur Extranat à J-8 au plus tard.

L'ouverture des portes aura lieu 1h30 avant le début des épreuves.

**Jury :** Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN, la désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue.

**Modalité d'engagements :** sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors.

- **frais d'engagements :** 2,5 € (clubs labellisés) et 4 € (clubs non labellisés) ; à régler à posteriori sur présentation d'une facture établie par la ligue (pas de paiement en ligne).

**Pénalités :**

- **dépassement de temps :** 3 €

**Classements spécifiques à la compétition :** Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 5 épreuves obligatoires du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

**Récompenses :** 1 médaille pour les trois premières du challenge dames par catégorie Juniors et Séniors, et par année d'âge pour les Jeunes et les 3 dernières années Avenirs ; 1 médaille pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Juniors et Séniors, et par année d'âge pour les Jeunes et les 3 dernières années Avenirs.

**Règles sanitaires liées à la COVID :** Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site le cas échéant devront être suivis. En outre, l'application du Pass sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site). L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

**Transmission et publication des résultats :** compétition traitée par l'organisateur

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.